

Labelle

le 11 décembre 2003

Madame La Présidente, Monsieur le commissaire

Nous désirons vous faire part de notre indignation, quant à la façon dont la MRC des Laurentides à procédé vis-à-vis des audiences du BAPE sur le LES de Marchand et son PGMR.

Quelle ne fut pas notre grande surprise d'apprendre lors des présentations du PGMR cette semaine, que la MRC avait aussi l'intention d'établir un centre de compostage au site de Marchand. Ce sujet ne fut jamais abordé dans les présentations en présence du BAPE. Nous croyons que si le site de Marchand est aussi utilisé comme lieu de compostage, les problématiques énoncées dans notre mémoire seront multipliées par un facteur non acceptable pour les gens que nous représentons. Vous avez juste à regarder le reportage de Découverte à Radio-Canada ( passé en reprise hier) sur le compostage fait à Sherbrooke, vantant les sacs biodégradables. On ne fait aucune mention du TRÈS grand nombre de mouettes ou goélands ni des odeurs qui s'en dégagent.

Nous vous demandons qu'il y est réouverture des audiences sur le site de Marchand pour tenir compte de ce fait nouveau. Si cela n'est pas possible nous vous demandons qu'il y ait des audiences du BAPE sur le PGMR des Laurentides.

Merci de votre attention en espérant vous lire sous peu.

Réal Franc  
pour APLL